

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
12^e année

Lecture

La bioéthique :
progrès médicaux ou problèmes moraux?

Données de catalogage avant publication – Éducation et Formation Manitoba

Test basé sur les normes, français langue première 40S : langue et communication,
12^e année [ressource électronique]. Clé de correction : lecture — Janvier 2017

ISBN : 978-0-7711-7488-9 (PDF)

1. Français (Langue) – Examens.
 2. Tests centrés sur une norme – Manitoba.
 3. Français (Langue) – Étude et enseignement (Secondaire) – Manitoba.
- I. Manitoba. Éducation et Formation Manitoba.
448.0076

Tous droits réservés © 2017, le gouvernement du Manitoba représenté par le ministre de l'Éducation et de la Formation.

Éducation et Formation Manitoba
Division du Bureau de l'éducation française
Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour mentionner les sources aux lecteurs et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Dans le cas où il se serait produit des erreurs ou des omissions, prière d'en aviser Éducation et Formation Manitoba.

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Vous pouvez commander des exemplaires imprimés de ce document du Centre de ressources d'apprentissage du Manitoba (anciennement le Centre des manuels scolaires du Manitoba), à l'adresse www.mtbb.mb.ca.
ISBN : 978-0-7711-7487-2 (version imprimée)

Le site Web pourrait faire l'objet de changement sans préavis.

Les opinions et les idées exprimées dans ce cahier peuvent représenter le point de vue des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du gouvernement du Manitoba.

Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes.

Table des matières

Introduction.....	1
Modalités de correction	3
Compilation des notes.....	3
Avant la correction	3
Pendant la correction	3
Cas particuliers relevés durant la correction	3
Résultats d'apprentissage	4
Tâches et pistes à suivre	5
Tableau pour transposer la note sur 50 points.....	16

Introduction

Du 16 au 18 janvier 2017, les élèves de la 12^e année du programme scolaire français ont passé le *Test basé sur les normes de Français langue première, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Communication orale – L’écoute,
- la Lecture,
- l’Écriture.

Le présent document traite de la Lecture. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les résultats d’apprentissage évalués,
- les tâches de Lecture et les pistes à suivre,
- le tableau pour transposer la note de l’élève.

Vous trouverez aux pages 3 et 4 les modalités de correction. L’application des modalités repose sur une bonne connaissance des résultats d’apprentissage, des textes retenus, de la *Grille d’évaluation qualitative*, des tâches, de la répartition des points, des remarques, des pistes à suivre ainsi que des modèles de réponses d’élèves.

À la page 4, vous trouverez le tableau des résultats d’apprentissage évalués en Lecture. Ce tableau reprend les informations présentées dans la trousse d’information *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*¹.

Les textes choisis ainsi que les tâches de compréhension correspondent aux résultats d’apprentissage généraux et aux résultats d’apprentissage spécifiques de la 12^e année retenus pour le test.

Dans la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d’une réponse possible. Quoique la plupart des pistes soient offertes, il est impossible de prévoir toutes les réponses. Ainsi, la personne correctrice est parfois appelée à porter un jugement professionnel par rapport à la qualité de la réponse de l’élève.

À partir de la page 5, vous trouverez la répartition des points et les pistes à suivre pour chacune des tâches de Lecture.

1. MANITOBA. MINISTÈRE DE L’ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Manitoba, Le Ministère, 2000.

Dans la marge de droite de la clé de correction, en plus de la pondération accordée à chaque tâche, vous trouverez un code qui précise les résultats d'apprentissage généraux, les résultats d'apprentissage spécifiques et les indicateurs de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide du tableau à la page 4. Par exemple, le code L3-A-1 se lit ainsi :

- Le **L3** fait référence au résultat d'apprentissage général : L'élève sera capable de comprendre des textes divers, y compris des produits médiatiques, pour satisfaire ses **besoins d'information**.
- Le **A** fait référence au premier résultat d'apprentissage spécifique : L'élève sera capable d'évaluer l'efficacité des procédés d'écriture employés par l'auteur d'un texte argumentatif.
- Le **1** fait référence au premier indicateur de performance correspondant à la norme : L'élève dégage les procédés d'écriture utilisés par l'auteur dans le texte argumentatif, ainsi que les valeurs véhiculées et le point de vue.

Modalités de correction

Compilation des notes

Les deux domaines de compréhension (Communication orale – L'écoute et Lecture) comptent pour 50 % de la note du test. Pour ces deux domaines, l'élève obtiendra une note sur 18 points (valeur totale en compréhension). Afin de transposer cette note sur 50 points, la personne correctrice pourra utiliser le tableau à la page 16 du présent document.

La personne correctrice doit respecter les modalités suivantes.

Avant la correction

- Bien connaître les résultats d'apprentissage généraux, les résultats d'apprentissage spécifiques et les indicateurs de performance présentés dans le tableau du présent document (page 4).
- Lire tous les textes du document intitulé *Cahier de préparation*.
- Étudier le présent document afin de bien comprendre les tâches, la répartition des points, les remarques et les pistes à suivre.
- Étudier la *Grille d'évaluation qualitative* qui présente les éléments relatifs aux trois niveaux de réflexion.

Pendant la correction

- Pour évaluer la réponse de l'élève, la personne correctrice doit se référer aux éléments recherchés sous les niveaux de réflexion dans la *Grille d'évaluation qualitative*.
- La personne correctrice doit transcrire la note accordée (3, 2, 1 ou 0) sur la feuille de notation.
- Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle doit relire la tâche, la répartition des points, les pistes à suivre, les modèles de réponses d'élèves, la *Grille d'évaluation qualitative* et, s'il y a lieu, les remarques. Si elle a encore des doutes, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction ou une autre personne correctrice.

Cas particuliers relevés durant la correction

- **Pas de réponse** : Dans le cas d'un élève qui ne fournit pas de réponse, il faut noircir la bulle correspondant à « PR » (pas de réponse) sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul du résultat, l'élève obtient la note zéro.
- **Réponse illisible** : Lorsque l'écriture est indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.
- **Réponse incompréhensible** : Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.
- **Mots anglais ou anglicismes dans la réponse** : Étant donné que cette partie du test porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que la réponse soit claire.

- **Sources non indiquées** : Lorsque l'élève n'indique pas d'où provient un emprunt, la personne correctrice doit indiquer dans le cahier d'où provient le passage emprunté et attribuer une note pour la partie du travail qui appartient à l'élève.
- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

Résultats d'apprentissage

Lecture, 12 ^e année		
Résultats d'apprentissage généraux	Résultats d'apprentissage spécifiques	Indicateurs de performance correspondant à la norme
L3 L'élève sera capable de comprendre des textes divers, y compris des produits médiatiques, pour satisfaire ses besoins d'information .	A L'élève sera capable d'évaluer l'efficacité des procédés d'écriture employés par l'auteur d'un texte argumentatif.	1. L'élève dégage les procédés d'écriture utilisés par l'auteur dans le texte argumentatif, ainsi que les valeurs véhiculées et le point de vue. 2. L'élève porte un jugement sur l'efficacité des procédés d'écriture, les valeurs véhiculées et le point de vue en établissant des rapports cohérents entre ces éléments et l'intention de communication. 3. L'élève confirme ou nuance son jugement, s'il y a lieu, sous la forme d'une conclusion.
	B L'élève sera capable de réagir de façon critique aux valeurs véhiculées et aux points de vue présentés dans le texte.	
L4 L'élève sera capable de comprendre des textes divers, y compris des produits médiatiques, pour satisfaire ses besoins d'imaginaire et d'esthétique .	A L'élève sera capable de dégager les thèmes et les symboles dans le récit et d'en faire ressortir la signification et l'importance.	1. L'élève dégage les thèmes et les symboles dans le récit. 2. L'élève met en valeur leur signification et leur importance.
	B L'élève sera capable de dégager les valeurs véhiculées par les personnages et d'en faire ressortir l'incidence sur le récit.	
	C L'élève sera capable de réagir aux valeurs véhiculées dans un texte. D L'élève sera capable de réagir à la vision du monde, aux thèmes et aux procédés d'écriture présents dans un texte poétique.	1. L'élève dégage les valeurs véhiculées dans un texte, la vision du monde, les thèmes et les procédés d'écriture dans un texte poétique. 2. L'élève porte un jugement sur chacun de ces éléments et les liens entre eux en s'appuyant sur des arguments cohérents et logiques. 3. L'élève confirme ou nuance son jugement, s'il y a lieu, sous la forme d'une conclusion.

Tâches et pistes à suivre

Le cobra	
<p>4. Les parents changent de convictions au cours de ce récit. Expliquez ce changement de convictions en vous appuyant sur DEUX DIFFÉRENTES valeurs illustrées par les parents dans ce récit.</p>	<p>L4-B-1 L4-B-2</p>
<p>RÉPARTITION DES POINTS</p> <p>Attribuer 3 points pour une explication perspicace du changement de convictions, appuyée sur deux différentes valeurs illustrées par les parents.</p> <p>Attribuer 2 points pour une explication adéquate du changement de convictions, appuyée sur deux différentes valeurs illustrées par les parents.</p> <p>Attribuer 1 point pour une explication rudimentaire du changement de convictions, appuyée sur deux différentes valeurs illustrées par les parents.</p> <p>N'attribuer aucun point si la réponse est erronée, insuffisante, hors sujet ou absente.</p>	
<p>REMARQUE</p> <p>→ Une réponse qui se réfère à une seule valeur peut mériter un maximum de 1 point.</p>	
Pistes à suivre	
<ul style="list-style-type: none">• Valeurs des parents au début du récit : justice sociale, éthique<ul style="list-style-type: none">- Au début du récit, Caroline et son époux sont scandalisés d'apprendre qu'il existe un trafic d'organes dans le pays qu'ils visitent. Ils ne peuvent pas croire que les gens acceptent volontiers de se vendre, morceau par morceau, afin de nourrir leur famille et de survivre financièrement. Ils n'arrivent pas à croire non plus que José, leur guide touristique, aurait vendu son bras gauche! Ils sont émus par toute cette histoire de gens qui considèrent leurs organes comme une ressource financière et qui ont réellement recours à ce trafic. Les parents démontrent jusqu'à quel point ils sont révoltés lorsqu'ils déclarent qu'il faut dénoncer cette pratique mais, vu l'opposition de José, ils décident donc de l'embaucher pour la durée de leur séjour.<ul style="list-style-type: none">◦ Pour Caroline, échanger un bras contre des euros est « idiot » (ligne 122). À son avis, « les organes greffés sont prélevés sur des personnes mortes! Des victimes d'accidents de la route, par exemple! » (lignes 127 à 129.)◦ Son époux est tout aussi « révolté » (ligne 159). Il est prêt à s'engager pour la cause : « Il faut dénoncer ce scandale! Stopper immédiatement ce trafic monstrueux! » (lignes 160 et 161.)◦ Le couple décide donc de contribuer à la cause de la justice sociale en embauchant José comme guide touristique pour la suite de leur séjour. « À dix euros la journée, c'était donné, et ça lui éviterait d'avoir à vendre une autre partie de son corps » (lignes 170 et 171).	

3 points

- **Valeurs des parents à la fin du récit : famille, réussite**

- Un an plus tard, leur fils Noël, joueur de tennis qui ambitionnait de devenir professionnel, souffre d'un problème de ligaments au bras droit. À la suite d'une infection, on doit le lui amputer. Cette amputation représente donc la fin d'une carrière et d'un rêve. Les parents, en connaissance de cause, ne peuvent s'empêcher de considérer ce marché d'organes de l'autre côté de l'océan qu'ils avaient auparavant condamné. Confrontés à une situation personnelle, les parents pensent que l'idée d'acheter un bras à un pauvre dans la misère n'est plus si révoltante! Ils se raisonnent en disant que les pauvres participent volontiers à ce trafic d'organes. Malgré leur attachement à José, leurs valeurs d'éthique et de justice sociale sont donc écartées en faveur de celles de la famille et de la réussite.
 - « Qui voudrait d'un bras? » (lignes 122 et 123.) Caroline peut maintenant répondre à cette question posée plus tôt à José. Ce qu'elle ne comprenait pas autrefois, elle le comprend maintenant. C'est elle qui voudrait d'un bras pour son fils, pour la carrière de son fils, pour la réalisation des rêves de son fils.
 - Les parents sentent qu'ils doivent agir. S'ils n'agissent pas, ils seront responsables de la vie misérable que vivrait leur fils. « Allions-nous révéler à notre fils ce que nous avons appris? Allions-nous briser sa carrière, le condamner à vivre aigri et infirme alors que, de l'autre côté de l'Océan, un pauvre ne demandait qu'à lui vendre son bras?... » (lignes 186 à 189.)
 - Par amour pour leur fils et aussi pour lui permettre de poursuivre son rêve de remporter la coupe Davis ou Roland-Garros, les parents changent de convictions : les valeurs de la famille et du succès l'emportent sur celle de la justice sociale. Le bras de José est donc greffé à Noël : « L'opération a été un succès. On pouvait d'ailleurs se demander si, en fin de compte, ce nouveau bras n'était pas meilleur que l'ancien, puisque Noël est passé, en six mois, du 142^e rang mondial au 36^e! » (lignes 190 à 193.)

Procréation assistée : un bébé à tout prix?

5. Quelle opinion l'auteure communique-t-elle au sujet du programme de procréation assistée?

Expliquez votre réponse en vous appuyant sur **UN** des éléments suivants : le vocabulaire ou la construction des phrases¹.

RÉPARTITION DES POINTS

Attribuer **3 points** pour une explication perspicace de l'opinion de l'auteure, appuyée sur des éléments pertinents du texte relatifs au vocabulaire ou à la construction des phrases.

Attribuer **2 points** pour une explication adéquate de l'opinion de l'auteure, appuyée sur des éléments pertinents du texte relatifs au vocabulaire ou à la construction des phrases.

Attribuer **1 point** pour une explication rudimentaire de l'opinion de l'auteure, appuyée sur certains éléments du texte relatifs au vocabulaire ou à la construction des phrases.

N'attribuer **aucun point** si la réponse est erronée, insuffisante, hors sujet ou absente.

REMARQUES

- Une réponse qui se réfère seulement à l'opinion de l'auteure sans relever des éléments de vocabulaire ou de construction de phrases peut mériter un maximum de 2 points.
- Une réponse qui se réfère seulement aux éléments de vocabulaire ou de construction de phrases sans relever l'opinion de l'auteure peut mériter un maximum de 1 point.

Pistes à suivre

- **L'auteure est visiblement frustrée par le programme de procréation assistée.**
 - Elle croit que le programme fait fausse route en raison du manque de directives et d'encadrement éthique (§ 1). Est-ce seulement au médecin que revient la décision d'accorder ce projet de parentalité surtout lorsqu'il se fait payer pour chaque intervention de procréation assistée? (§ 2.) Il faut des repères clairs et précis.
 - Elle est frustrée que la « rectitude politique » (§ 6) empêche de poser la question à savoir si chaque demande de procréation assistée est raisonnable.
 - Elle croit qu'il faut accepter les limites de la nature. Bien que la technologie permette la procréation assistée dans une multitude de circonstances, doit-on y avoir recours? (§ 7.)
 - Elle déplore que la technologie qui rend la procréation assistée possible rende un enfant égale à un bien de consommation aux yeux de certains parents en devenir (§ 17).

1. Types et formes de phrase, mouvement dans la phrase

• **Le vocabulaire**

- Noms : Par son choix de noms, l'auteure exprime à quel point elle déplore le manque d'encadrement éthique entourant le programme de procréation assistée. Ce programme vogue au gré du courant de la société et de l'avancement technologique sans pour autant qu'on y impose certaines limites. On voit aussi son opinion à l'égard de certains parents qui cherchent à s'actualiser par le biais de la procréation. L'éthique est-elle relative à chaque individu? Si c'est bon pour moi, c'est bon? Si je rêve d'avoir un enfant, j'y ai droit? L'auteure avance qu'il y a des limites à la nature.
 - « Les *dérives* du programme » (§ 1), « c'est la *débandade* assurée » (§ 1), « un épais *brouillard* juridique » (§ 15), « le *gouffre* technologique » (§ 16);
 - « *encadrement* éthique » (§ 1), « *directive* universelle » (§ 1), « *barème* de sélection » (§ 1), « *balises* claires » (§ 17);
 - « ces jours de *relativisme* moral » (§ 5), « le *fantasme* délirant » (§ 8).
- Adjectifs : L'auteure emploie des adjectifs péjoratifs pour décrire le programme existant et certains parents qui y ont recours. Elle emploie aussi des adjectifs révélateurs pour aborder la réalité. À son avis, il faut accepter la vie, même si elle n'est pas toujours juste. Il faut que le programme soit bien défini et administré avec compassion.
 - « *Aucun* encadrement éthique, *aucune* directive universelle, *aucun* barème de sélection » (§ 1);
 - « Laisser au *seul* médecin la décision finale » (§ 2);
 - « la réalité, *plate* et *dure* » (§ 3), « ce qui est *évident* pour le commun des mortels » (§ 5), « Est-ce *injuste*? » (§ 8), « fantasme *délirant* d'un monde *parfait* » (§ 8);
 - « certains parents en devenir ne sont pas assez *intelligents* » (§ 17);
 - « *balises claires* » (§ 17), « souplesse *aimante* et *généreuse* dans leur application » (§ 17).
- Verbes : L'auteure croit que le manque d'encadrement du programme de procréation assistée entraîne un abus de la technologie. Est-il acceptable de se servir de la technologie pour altérer les intentions naturelles de la biologie? Elle remet en question cette assistance de « projets de parentalité » ouverte à tout le monde, comme quoi un enfant est un bien de consommation. Ne peut-on pas refuser certaines demandes? Il semblerait qu'il soit même incorrect de soulever cette question.
 - « Qui *oserait* [...] dire non » (§ 5), « La rectitude politique [...] nous *empêche* de dire ouvertement » (§ 5), « une expression qui me *hérise* » (§ 5), « La rectitude politique *empêche* même de poser des questions » (§ 6);
 - « *bidouiller* la biologie » (§ 7), « le gouffre technologique et technocratique au fond duquel l'acte naturel de donner la vie est en train de *sombrer* » (§ 16).
- Adverbes : L'auteure utilise des adverbes pour démontrer son exaspération. À son avis, la politesse politique empêche de dire ce que tout le monde pense. L'auteure fait aussi une comparaison de ce qu'était la procréation assistée à ses débuts et

ce qu'elle est devenue, et communique ainsi son dégoût. L'enfant est-il un simple « projet », un bien de consommation, une possession? Elle dit NON, haut et clair.

- « *encore* une fois » (§ 5), « *dire ouvertement* » (§ 5), « *n'ont pas d'allure* » (§ 5);
- « *Au départ* » (§ 11), « *Autrefois* » (§ 16), « *Aujourd'hui* » (§ 16);
- « Un enfant *n'est pas, n'a jamais été et ne sera jamais* un bien de consommation » (§ 17).

- **Construction des phrases**

- Phrases interrogatives : L'auteure emploie une multitude de phrases interrogatives pour communiquer son point de vue. Elle se demande pourquoi les grands penseurs de notre société n'ont pas été sollicités pour contribuer à l'encadrement du programme de procréation assistée par opposition aux fonctionnaires. Elle se demande pourquoi il faut consentir à chaque demande. Le coût de ce programme est faramineux aussi. Est-ce acceptable? Elle veut amener le lecteur à comprendre que la nature a ses limites qu'il faut respecter. Elle remet en question la procréation assistée appliquée à toutes les saucés, et peu importe le coût.
 - « Procréation assistée : un bébé à tout prix? » (titre);
 - « Où sont les éthiciens? Les philosophes? Les psychologues? Ceux et celles dont c'est le rôle de penser la vie? Pourquoi ne sont-ils pas mis à contribution par le système? » (§ 2);
 - « ... enfanter est-il un droit? » (§ 4);
 - « ... au nom de quelle permissivité, de quel sens coupable de la justice, dirions-nous oui à toutes les demandes? » (§ 7);
 - « Est-ce injuste? Oui. Mais pourrions-nous un instant arrêter d'entretenir le fantasme délirant d'un monde parfait? » (§ 8);
 - « Une mère devrait-elle pouvoir porter l'ovule de sa fille? Une femme célibataire handicapée des membres inférieurs devrait-elle bénéficier de la procréation assistée? Que dire des femmes ayant des enfants dans un autre pays ou dont elles auraient perdu la garde? Ou dont le mari serait en prison pour longtemps? Ou d'un couple gai masculin qui nécessite le recours à une mère porteuse, ce qui est maintenant légal mais entouré d'un épais brouillard juridique? » (§ 15.)
- Phrases négatives : Par le biais de phrases négatives, l'auteure fait voir son opinion en ce qui concerne l'encadrement souhaité pour le programme de procréation assistée. Les penseurs plutôt que les fonctionnaires devraient être mis à l'œuvre. Elle fait aussi voir l'historique financier des programmes sociaux. À son avis, certaines demandes d'assistance sont déraisonnables. Un enfant n'est pas un projet, un bien ou une possession. Sur ce point, elle va même jusqu'à déclarer que certains parents ne comprennent pas ce concept.
 - « *Ce n'est pas* tant de fonctionnaires dont nous avons besoin » (§ 2);

- « Pourquoi *ne sont-ils pas* mis à contribution par le système? » en parlant de « ceux et celles dont c'est le rôle de penser la vie » (§ 2);
- « ... nous *n'avons pas* la capacité de payer pour tout le monde » (§ 3);
- « Ce *n'est pas* la première fois que l'État perd le contrôle des coûts de programmes sociaux universels » (§ 3);
- « ... il y a des "projets de parentalité" – une expression qui me hérisse – qui *n'ont pas* d'allure » (§ 5);
- « Un enfant *n'est pas, n'a jamais été et ne sera jamais* un bien de consommation... » (§ 17);
- « Puisque certains parents en devenir *ne sont pas assez intelligents* pour le comprendre... » (§ 17).
- La suspension : L'auteure se sert d'une suspension pour communiquer l'idée que la liste pourrait se poursuivre. Certains parents en devenir entreprennent un « projet de parentalité » comme s'ils planifiaient l'achat d'un bien de consommation.
 - « Un enfant *n'est pas, n'a jamais été et ne sera jamais* un bien de consommation, genre mon char, mon kid, mon chalet... » (§ 17.)
- L'ellipse : L'ellipse met l'accent sur l'attitude de l'auteure. Elle est frustrée avec le programme et certains parents. Elle ose déclarer que certaines demandes sont déraisonnables et que la nature a ses limites qu'il faut respecter.
 - « *Les philosophes? Les psychologues?* » (§ 2);
 - « ... il y a des "projets de parentalité" – une expression qui me hérisse – qui *n'ont pas* d'allure. *Point* » (§ 5);
 - « Est-ce injuste? Oui » (§ 8).

Notre corps vaut de l'or!

6. Devrait-on s'opposer à la marchandisation du corps humain?

Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments pertinents du texte et d'un autre document du test.

RÉPARTITION DES POINTS

Attribuer **3 points** pour une justification perspicace appuyée sur des éléments pertinents du texte et d'un autre document du test.

Attribuer **2 points** pour une justification adéquate appuyée sur des éléments pertinents du texte et d'un autre document du test.

Attribuer **1 point** pour une justification rudimentaire contenant certains éléments du texte et d'un autre document du test.

N'attribuer **aucun point** si la réponse est erronée, insuffisante, hors sujet ou absente.

REMARQUES

→ Une réponse qui se réfère seulement au texte peut mériter un maximum de 2 points.

→ Une réponse qui se réfère seulement à un autre document du test peut mériter un maximum de 1 point.

Pistes à suivre

Oui, on devrait s'opposer à la marchandisation du corps humain.

- **Notre corps n'est pas un objet et n'a pas de prix. Et comme le soulève Céline Lafontaine, « on veut assouvir un désir (d'enfant, de jeunesse éternelle), mais on ne voit pas les limites du corps humain et de la nature » (« Notre corps vaut de l'or! », § 9). On doit donc remettre en question cette « consommation de la santé » (*ibid.*, § 9). L'industrie biomédicale mène de plus en plus de recherches en se servant de parcelles du corps humain à l'insu des donateurs, on exploite les plus pauvres afin de s'acheter une famille, et on met à risque la santé de milliers de femmes espérant pouvoir donner naissance en ayant recours à des interventions médicales coûteuses. Où est la limite? Vivement le progrès scientifique, mais pas au profit du corps humain ni au détriment de nos valeurs sociétales.**
 - La marchandisation du corps humain menace notre système de santé publique.
 - « Les découvertes sont brevetées et les traitements mis au point sont revendus à des prix exorbitants dans le système privé. Autrement dit, donner des échantillons ne signifie pas qu'on bénéficiera des retombées des recherches auxquelles on participe. C'est le grand mensonge! Sous la logique du don se cache une immense industrie qui met en péril nos systèmes de santé publique en privatisant les soins de santé » (*ibid.*, § 3).
 - Derrière l'intention noble d'assister à la procréation, la fécondation in vitro comporte des risques pour la santé chez la femme et l'enfant, sans oublier qu'elle procure un joli revenu à l'industrie biomédicale.
 - « ... il existe toute une vision consumériste portée par la fécondation in vitro. Il faut se rappeler que, à l'origine, la

FIV était destinée à l'élevage des bovins. On l'a transposée chez l'humain dans les années 1980. Nos corps sont ainsi devenus l'enjeu d'une industrialisation » (*ibid.*, § 5).

- « Une stimulation ovarienne amène le corps à produire 10, 15, 20 ovules, alors qu'il en libère normalement 1 ou 2 par cycle. On le fait au nom du désir d'enfant » (*ibid.*, § 5).
- « Mais on ne parle jamais des milliers de femmes pour qui la FIV n'a pas marché (elle réussit une fois sur quatre), ni des souffrances ni des risques élevés pour la santé. Combien d'enfants prématurés ont vu le jour parce qu'on implantait trois, quatre, cinq embryons à la fois? Chez la femme, la FIV peut accroître le risque de développer un cancer du sein ou des ovaires, une ménopause précoce ou une hyperstimulation ovarienne pouvant causer la mort. Mais on dispose de très peu d'études. Parce que c'est une industrie puissante qui se nourrit d'une espèce d'individualisme » (*ibid.*, § 5).
- Le recours aux mères porteuses exige inévitablement l'exploitation d'un autre corps et mène à la « marchandisation de l'enfant » (*ibid.*, § 6).
 - « Il ne faut pas oublier qu'il y a toujours deux femmes en jeu. Celle qui vend ses ovules et celle qui porte l'enfant. Dans les deux cas, les traitements sont durs » (*ibid.*, § 6).
 - « Il n'y a aucune raison de mettre sa santé en péril, sauf si on a besoin d'argent. C'est clair qu'il y a compensation financière. Sinon, ce serait de l'exploitation pure et simple. La différence entre le fait de porter un enfant pour autrui et la prostitution, c'est que celle-ci se passe dans un très court laps de temps. Alors qu'une grossesse, c'est du 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pendant 9 mois. Ça ne se monnaie pas » (*ibid.*, § 6).
 - La marchandisation de l'enfant amène parfois des conséquences troublantes : « C'est ainsi en tout cas qu'a procédé, cet été, un couple d'Australiens qui avait fait appel à une mère porteuse thaïlandaise, pour 11 000 dollars : la jeune femme avait donné naissance à des jumeaux : une fille, en parfaite santé, *et un garçon, Gammy, atteint d'une malformation cardiaque et trisomie*. Comme sur un étal où l'on prend une tomate rutilante et l'on délaisse sa voisine cabossée, **les parents sont repartis avec l'enfant en bonne santé et ont laissé le petit malade à la mère porteuse** — non sans avoir tenté de la convaincre d'avorter... » (« PMA-GPA, l'effrayant business des bébés! », § 3).
 - « Obsédé par l'idée de transmettre son patrimoine génétique, le fils d'un milliardaire japonais a pour sa part lancé des GPA en série, en Thaïlande et en Inde : neuf bébés ainsi fabriqués ont été retrouvés cet été dans un appartement de Bangkok. **Mitsutoki Shigeta** aurait ainsi conçu au moins seize héritiers... » (*ibid.*, § 5.)
 - Lise Ravary s'oppose aussi à la marchandisation de l'enfant : « Autrefois, les gens avaient des enfants. Aujourd'hui, ils ont des projets de parentalité. Cette dérive du langage illustre bien le gouffre technologique et technocratique au fond duquel l'acte naturel de donner la vie est en train de sombrer » (« Procréation assistée : un bébé à tout prix? », § 16).
 - « Un enfant n'est pas, n'a jamais été et ne sera jamais un bien de consommation, genre mon char, mon kid, mon chalet... Puisque certains parents en devenir ne sont pas assez intelligents pour le comprendre, il faut des balises claires. Et une souplesse aimante et généreuse dans leur application » (*ibid.*, § 17).

- Parfois, ce sont les couples qui sont victimes d'exploitation : « En France, en 2013, une femme a été arrêtée pour **avoir contracté illégalement deux contrats de GPA au profit de couples homosexuels**. Illégalité qui s'est doublée d'une escroquerie : promis à un premier couple, l'enfant a été en réalité revendu à un autre...!!! » (« PMA-GPA, l'effrayant business des bébés! », § 9.)
- La marchandisation du corps humain engendre des inégalités.
 - « Sur le marché de la transplantation, parmi ceux qui vendent leur rein (au Bangladesh, en Inde, au Brésil), on trouve plus de femmes, de pauvres et de personnes de couleur. En Chine, des prisonniers politiques sont tués en fonction des besoins d'organes du tourisme médical! Les receveurs, eux, sont en général les patients les plus fortunés » (« Notre corps vaut de l'or! », § 7).
 - « La logique de la délocalisation du travail manufacturier vers les pays en émergence s'applique maintenant à l'économie du corps. L'Inde est devenue la plaque tournante de la gestation pour autrui. Dans cette société extrêmement inégalitaire, la pauvreté pousse les jeunes femmes à porter un enfant à bas prix. À la clinique de fertilité Delhi IVF Fertility Research Center, par exemple, il faut déboursier 20 000 \$ pour une mère porteuse, contre 50 000 \$ aux États-Unis » (*ibid.*, § 8).
 - « En Ukraine, il n'en coûtera que 30 000 [euros], en Grèce, 20 000 à 30 000. En Inde, où se multiplient les cliniques spécialisées, les "baby farms", on peut s'en sortir pour 17 000 euros... » (« PMA-GPA, l'effrayant business des bébés! », § 16.)
- La marchandisation des organes comporte des risques de santé autant pour les acheteurs que pour les vendeurs.
 - « Des études démontrent que l'exploitation commerciale des organes comporte des risques pour toutes les parties impliquées. Les patients qui achètent des reins à l'étranger ont plus de chances de contracter des infections et même de mourir des suites de leur opération. Les "vendeurs" eux, recrutés parmi les populations les plus pauvres, voient souvent leur état de santé physique et psychologique se détériorer, en raison d'un manque de suivi. La plupart du temps, ils ne reçoivent qu'une infime partie de l'argent versé par le receveur et leur situation économique ne s'améliore pas à long terme » (« Le trafic d'organes : un commerce en pleine expansion », § 8).

Non, on ne devrait pas s'opposer à la marchandisation du corps humain.

- **À bien comprendre Céline Lafontaine, personne ne devrait questionner Dame Nature et tout le monde devrait accepter l'état de santé ainsi que le statut social qui lui ont été imposés. Or, l'histoire nous démontre que les progrès scientifiques permettent de contrer certaines limites et d'améliorer la qualité de vie de bien des gens. Pour ce faire, il est important pour une société de penser autrement et d'accepter de voir le corps humain non seulement comme un « temple sacré », mais aussi comme un ensemble de ressources essentielles au progrès de l'espèce. La marchandisation du corps humain n'est pas nécessairement une « attaque aux corps vivants » (« Notre corps vaut de l'or! », § 9) et pourrait plutôt nous mener vers une nouvelle étape de notre évolution.**

- Oublions un instant les retombées économiques. Pourquoi s'opposer à l'utilisation et à l'échange de matières organiques quand celles-ci peuvent servir de matériel de recherche en plus de posséder un certain pouvoir de guérison?
 - « Les déchets organiques issus des interventions médicales (tissus, graisse, organes, cellules, sang, placenta, ovules, sperme...) sont récupérés dans des labos. Une fois transformée, cette "matière première" vaut de l'or. Par exemple, on extrait à partir de la graisse de liposuccion des cellules souches, lesquelles sont au cœur des avancées biomédicales. Presque tout le monde a un échantillon de son corps entreposé quelque part et devient ainsi sujet d'expérimentation » (« Notre corps vaut de l'or! », § 2).
 - « Les cellules souches embryonnaires sont considérées comme l'étalon-or de la bioéconomie, car elles ont la capacité de se reproduire en n'importe quelles cellules du corps. Sans le savoir, les femmes ont contribué au développement de la recherche sur l'embryon humain » (*ibid.*, § 4).
 - « Pour éviter de gaspiller les embryons surnuméraires, on s'est mis à les utiliser en médecine régénératrice. Pour l'instant, nous sommes encore, ici, au stade de la recherche, mais, ailleurs dans le monde (Inde, Chine), on injecte des cellules souches au patient pour réparer les tissus malades » (*ibid.*, § 4).
- Pourquoi s'opposer à la vente d'organes ou au recours aux mères porteuses quand les deux côtés impliqués en sortent ultimement gagnants? D'un côté, on sauve une vie ou on permet l'épanouissement familial, de l'autre, on s'assure d'une stabilité financière impossible à atteindre autrement.
 - « Sur le marché de la transplantation, parmi ceux qui vendent leur rein (au Bangladesh, en Inde, au Brésil), on trouve plus de femmes, de pauvres et de personnes de couleur » (*ibid.*, § 7).
 - « À la clinique de fertilité Delhi IVF Fertility Research Center, par exemple, il faut déboursier 20 000 \$ pour une mère porteuse... » (*ibid.*, § 8).
 - « Aux États-Unis, par exemple, on estime que 18 personnes meurent chaque jour avant d'avoir eu une transplantation » (« Le trafic d'organes : un commerce en pleine expansion », § 6).
 - « En 2009, 249 Canadiens sont décédés en attendant une greffe d'organes, dont 75 pour un rein. Les malades du rein au pays attendent en moyenne quatre ans avant d'obtenir une transplantation. La situation est pire dans certaines provinces. En Colombie-Britannique, l'attente est d'au moins six ans et de près de 5 ans en Ontario. Le Québec, le temps d'attente est d'un peu plus de deux ans » (*ibid.*, § 7).
 - « Certains experts croient que, bien encadré, le versement de compensations financières aux donneurs est le seul moyen de vraiment réduire la pénurie d'organes dans le monde » (*ibid.*, § 13).
 - « Mais ces irritants ne pèsent rien à côté de la joie de Melissa McQuaid à la vue de ses deux bébés. L'enseignante de 32 ans est bien consciente de la controverse entourant le recours aux mères porteuses rémunérées. "Mais c'est facile de porter un jugement quand on n'a jamais vécu dans la peau de quelqu'un qui ne peut pas avoir d'enfant" » (« Ventres à louer : porteuses d'espoir », § 15).

- « Quand elle trace le bilan de son expérience, Melissa ne voit pas de problème à de tels contrats de location d'utérus. "Il y a bien un aspect commercial, mais les deux parties sont consentantes, et c'est comme un miracle où chacun peut réaliser son rêve" » (*ibid.*, § 17).
- « Quand on lui demande si elle [une mère porteuse de l'Inde] est contente de son expérience, le visage de cette mère de trois grands garçons s'illumine d'un large sourire. La famille a pu rembourser ses dettes, son mari s'est acheté un vélo. Prochaine étape : l'achat de quatre bufflonnes pour monter un commerce de lait » (*ibid.*, § 28).

Tableau pour transposer la note sur 50 points

Résultat de l'élève sur 18	Résultat de l'élève sur 50
18	50,00
17	47,22
16	44,44
15	41,67
14	38,89
13	36,11
12	33,33
11	30,56
10	27,78
9	25,00
8	22,22
7	19,44
6	16,67
5	13,89
4	11,11
3	8,33
2	5,56
1	2,78
0	0,00

Grille d'évaluation qualitative

	Réponse perspicace 3 points	Réponse adéquate 2 points	Réponse rudimentaire 1 point	Réponse insuffisante Aucun point
Tâche explicative	<p>Compréhension approfondie</p> <p>Explication réfléchie</p> <p>Références à des éléments judicieusement choisis</p> <p>Texte cohérent¹ et clair²</p> <p>Conclusions, déductions, synthèses ou solutions révélatrices d'une compréhension approfondie</p>	<p>Compréhension convenable</p> <p>Explication correcte</p> <p>Références à des éléments appropriés</p> <p>Texte généralement cohérent¹ et clair²</p> <p>Conclusions, déductions ou solutions convenables</p>	<p>Compréhension superficielle</p> <p>Explication ambigüe</p> <p>Référence à des éléments peu pertinents</p> <p>Texte décousu, vague, ambigu, répétitif</p> <p>Généralités³, répétitions des idées</p>	<p>Absence de compréhension de la tâche</p> <p>Références, citations non pertinentes ou sans explication</p> <p>Document mal interprété</p>
Tâche critique	<p>Compréhension approfondie</p> <p>Explication réfléchie</p> <p>Justification réfléchie</p> <p>Arguments convaincants, révélateurs</p> <p>Références à des éléments judicieusement choisis</p> <p>Texte cohérent¹ et clair²</p> <p>Conclusions, déductions, synthèses ou solutions révélatrices d'une compréhension approfondie</p>	<p>Compréhension convenable</p> <p>Explication correcte</p> <p>Justification appropriée</p> <p>Arguments convenables</p> <p>Références à des éléments appropriés</p> <p>Texte généralement cohérent¹ et clair²</p> <p>Conclusions, déductions ou solutions convenables</p>	<p>Compréhension superficielle</p> <p>Explication ambigüe</p> <p>Justification simpliste</p> <p>Arguments faibles, affirmations gratuites</p> <p>Référence à des éléments peu pertinents</p> <p>Texte décousu, vague, ambigu, répétitif</p> <p>Généralités³, répétitions des idées</p>	<p>Arguments erronés, hors sujet</p>
	Tâche critique exigeant des références à d'autres documents du test ⁴			
	Référence à des éléments judicieusement choisis provenant d'un autre document du test	Référence à des éléments appropriés provenant d'un autre document du test	Référence à des éléments peu pertinents provenant d'un autre document du test	

1. ordonné, logique, harmonieux; rapport étroit d'idées qui s'accordent entre elles
2. précis, facile à comprendre, n'exigeant aucune interprétation
3. qui n'informent pas sur le sujet abordé
4. textes du *Cahier de préparation* ou document audiovisuel